

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/06/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

08/06/2020

Date d'affichage

12/06/2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

19/06/2020

et publication du :

19/06/2020

L'an deux mille vingt, le seize juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de BEAULIEU, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

Etaient présents :

M. BORIE Jean-François, Mme DELEUZE Chloé, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. HUGON Lionel, M. JOPPART Eric, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis, M. ROGIER Jean-Paul, M. ROUX Vincent, Mme BADAROUX Julie

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) : Néant

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé comme secrétaire de séance : Mr ROGIER Jean-Paul

Numéro interne de l'acte : DEL03_16062020

Objet : Désignation des délégués au SMAM

Le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité d'élire 1 délégué avec son suppléant pour le Syndicat de l'Ardèche Méridionale (SMAM) selon les statuts du syndicat à savoir 1 délégué et 1 délégué suppléant pour les communes de plus de 1000 habitants pour la compétence « piscine ». Ces délégués constitueront le Comité Syndical du SMAM et qui devront ensuite élire le bureau syndical parmi les membres du comité.

Le membres du Comité Syndical se réunissent en moyenne deux fois par an pour voter les budgets, les emprunts et les affaires statutaires.

Les membres du bureau se réunissent environ tous les trois mois pour délibérer des affaires courantes de la piscine. Ils élisent le président du SMAM parmi eux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- délégué : Mme DOS SANTOS Christine, La Gare 07460 BEAULIEU
- et son suppléant Mme DELEUZE Chloé, Les Lèbres 07460 BEAULIEU

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,
JF BORIE,



